Objekttyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **128 (2002)**

Heft 20: **Grands projets Pays-Bas**

PDF erstellt am: **10.05.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Conférence - François Ascher, conférence inaugurale de l'exposition Europan 6 | 23 octobre 2002, 18h00 | Lausanne, EPFL-ENAC, Bâtiment SG | EPFL-ENAC, Ecole d'architecture, CH - Lausanne, tél. 021 693 32 31, fax 021 693 73 07, edith.bianchi@epfl.ch |
| Exposition - Europan 6: résultats européens | 23 octobre au 8 novembre 2002 | Lausanne, EPFL-ENAC, Bâtiment SG | EPFL-ENAC, Ecole d'architecture, CH - Lausanne, tél. 021 693 32 31, fax 021 693 73 07, edith.bianchi@epfl.ch |
| Exposition - Fribourg 01,02: des enjeux urbains en question, 14 projets d'étudiants | 23 octobre-8 novembre 2002 | Lausanne, EPFL-ENAC, Bâtiment SG | EPFL-ENAC, Ecole d'architecture, CH - Lausanne, tél. 021 693 32 31, fax 021 693 73 07, edith.bianchi@epfl.ch |
| Exposition - Lacaton & Vassal, architectes | 24 ocobre 2002 au 19 janvier 2003 | Bordeaux (F), arc en rêve | arc en rêve, centre d'architecture, 7, Rue Ferrère, F - 33000 Bordeaux, tél. +33 (0)5 56 52 78 36, fax: +33 (0)(5 56 48 45 20, info@arcenreve.com, <www.arcenreve.com> |
| Exposition - Jahresausstellung 2002: Departement Architektur, ETH Zurich | 25 octobre au 29 novembre 2002 | Zurich, EPF, D 10/30 + ARchENA, ETH Hönggerberg | gta, Architekturausstellungen, ETH Hönggerberg, CH - 8093 Zurich, tél. 01 633 29 36, fax 01 633 10 68, ausstellungen@gta.arch.ethz.ch, <www.gta.arch.ethz.ch/ausstellungen> |
| Séminaire - Innovation in construction: using advanced composites in new build construction | 28-29 octobre 2002 | Oxford (UK), The Oxford Hotel | Gail Walker, Mouchel Consulting Limited, Parvis Road, West Byfleet, Surrey, KT14 6EZ, tél. +44 (0)1932 337176, fax: +44 (0)1932 356122, gail.walker@mouchel.com |
| Conférence, expo et forum - BioTechnica Asia and Biomedical Asia | 28 au 30 octobre 2002 | Singapour | Hannover Fairs USA, tél. + fax 310-410-9396, msolomon@hfusa.com, efoster@hfusa.com |
| Journée d'information - Alpine Gewässer : fragile Vielfalt in Bedrängnis | 28 octobre au 1 novembre 2002 | ETH Zurich | EAWAG Infotag, Postfach 611, 8600 Dübendorf, tél. 01 823 53 61, fax 01 823 53 75, infotag@eawag.ch, <www.eawag.ch/events/infotag> |
| Colloque - «Jadis oublié - bientôt mutilé?», le destin des bâtiments et des ensembles d'alpage | 29 octobre 2002 | Elm (Glaris) | Office fédéral de la culture, Section du patrimoine culturel et des monuments historiques, Hallwylstrasse 15, 3003 Berne, tél. 031 322 86 25, fax 031 322 87 39, yves.boillat@bak.admin.ch |
| Conférence - François Golay: Territoire et informatique | 30 octobre 2002, 18h00 | Lausanne, EPFL-ENAC, Bâtiment SG | EPFL-ENAC, Ecole d'architecture, CH - Lausanne, tél. 021 693 32 31, fax 021 693 73 07, edith.bianchi@epfl.ch |
| Conférence - Les e-services dans le monde de l'architecture | 31 octobre 2002<br>5 novembre 2002<br>6 novembre 2002<br>7 novembre 2002<br>8 novembre 2002 | Thielle, Hôtel novotel,<br>Chavannes-de-Bogis, Hôtel<br>Bussigny, Hôtel Novotel<br>Fribourg, Parc Hôtel<br>Martigny, Hôtel du Parc | arul, ABVENT SA, Champ de la Vigne 7, CH - 1470 Estavayer-le-Lac, info@abvent.ch |
| Journées du logement 2002 - Séminaire: Construction de logements à caractère expérimental | 5 novembre 2002 | Granges, Office fédéral du logement | Ville de Granges, Office fédéral du logement, tél. 032 654 91 11, <www.ofl.admin.ch> |
| Exposition - 19e salon international de la protection et de la sécurité, 5e salon de lutte contre le feu et du secours | 5 au 8 novembre 2002 | Paris (F), Paris-Nord Villepinte, Hall 6 | Reed Expositions France, 70, Rue Rivay, F - 92532 Levallois-Perret, Juliette Bonk, tél. +33 (0)1 47 56 24 98, juliette_bonk@reedexpo.fr, info@expos-protection.com, <www.expos-protection.com> |


UNE PROTECTION EFFICACE CONTRE LE RADON EST

SANS FAILLE!

Le gaz radioactif radon est présent naturellement dans le sol. Lorsque les parties du bâtiment en contact avec le terrain ne sont pas étanches, ce gaz peut pénétrer dans les habitations et dans l'air que nous respirons et mettre ainsi notre santé en danger. Notre service vous informe et vous conseille sur les mesures, les travaux d'assainissement et les nouvelles constructions.

Office fédéral de la santé publique

Office fédéral de la santé publique | Division Radioprotection | Service Radon et déchets | 3003 Berne
tél. 031 324 68 80 | fax 031 322 83 83 | radon@bag.admin.ch | www.ch-radon.ch

COMMANDE

☐ Brochure d'information «Radon» (gratuite)
☐ Brochure d'information «Radon dans le domaine de l'immobilier» (gratuite)
☐ Guide technique sur le radon à l'intention des professionnels du bâtiment, frs. 21.–

Il est également possible de télécharger gratuitement le guide technique à l'adresse www.ch-radon.ch

Nom

Entreprise

Rue

NPA/Lieu

Date Signature

TR

## CONCOURS D'INGENIERIE CVSE
## EXTENSION DE L'ECOLE D'INGENIEURS
## DU CANTON DE VAUD, YVERDON-LES-BAINS

Soumis à l'accord OMC
Marchés de services

**1. Organisateur**
Etat de Vaud
Département des infrastructures
Service des bâtiments, monuments et archéologie
Place de la Riponne 10
1014 Lausanne
Tél. 021 316 73 00 – Fax 021 316 73 47

**2. Objet du concours**
Le maître de l'ouvrage a organisé un concours d'architecture au début de l'année 2002. Le Bureau d'architecture Brauen et Wälchli, associé à Tekhne management SA de Lausanne en a été le lauréat. Le projet a posé les premiers principes de l'enveloppe de la nouvelle construction, découlant des besoins exprimés par le Maître de l'Ouvrage.

L'objet du présent concours est la poursuite et l'approfondissement des réflexions sur le système énergétique, devant permettre d'obtenir un bâtiment à faible consommation d'énergie (toutes énergies confondues), et ayant un climat agréable à vivre en toutes saisons.

**3. Genre de procédure**
Le présent concours d'ingénierie CVSE est un concours de projets, selon le Règlement SIA 142,
édition 1998.

Le concours correspond aux prestations d'ingénieurs CVSE pour la phase «Avant-projet – conception de projet – proposition pour des mesures constructives quant à l'utilisation rationnelle de l'énergie».

**4. Conditions de participation**
Le concours est ouvert à tous les ingénieurs en chauffage, ventilation, sanitaires et électricité, établis en Suisse ou dans un Etat signataire de l'accord OMC sur les marchés publics, pour autant qu'ils remplissent l'une des deux conditions suivantes:
- être porteurs du diplôme des Ecoles polytechniques fédérales de Lausanne et de Zurich ou des Hautes écoles spécialisées suisses ou d'un diplôme étranger bénéficiant de l'équivalence;
- être inscrits au Registre des ingénieurs A ou B du REG (Fondation suisse des registres des ingénieurs, des architectes et des techniciens) ou à un registre étranger équivalent.

Le Maître de l'ouvrage demande obligatoirement la constitution de groupe pluridisciplinaire (CVSE) comme condition de participation au concours.

Ces conditions doivent être remplies au moment de la remise des projets.

**5. Procédure ouverte**
Le concours est ouvert sous la forme de procédure ouverte.

Tous les documents nécessaires à la participation du concours se trouvent sur le site Internet: *www.marches-publics.vd.ch* (rubrique «Brèves») dès le 8 octobre 2002.

Par-là même, aucune inscription n'est demandée.

Les documents demandés devront être envoyés, par poste uniquement, au Secrétariat de l'EIVD, route de Cheseaux 1, 1400 Yverdon-les-Bains, sous couvert de l'anonymat, au plus tard le 29 novembre 2002, le timbre postal faisant foi.

**6. Jury**
Président:
M. François Cattin — Architecte EPFL, Service des bâtiments, Lausanne

Membres non professionnels:
- M. Ueli Brauen — Architecte EPFL, lauréat du concours d'architecture, Lausanne
- M. Eric de Muralt — Architecte EPFL, Formation professionnelle, Lausanne

Membres professionnels:
- M. Georges Corday — Ingénieur EPFL, directeur adjoint de l'EIVD, Yverdon-les-Bains
- M. Philippe Dind — Ingénieur EPFL, professeur à l'EIVD, Yverdon-les-Bains
- M. Jacques Falconnier — Ingénieur REG A, Service des bâtiments, Lausanne
- M. Claude-Alain Roulet — Adjoint scientifique, LESO-EPFL, Lausanne

Suppléants:
- M. Jean-Daniel Beuchat — Architecte EPFL, Tekhne management SA Lausanne
- M. Christian Kunze — Ingénieur EPFL, directeur de l'EIVD, Yverdon-les-Bains

**7. Attribution et ampleur du mandat**
Conformément au règlement SIA 142, le maître de l'ouvrage entend confier les mandats d'études et de réalisation au groupe auteur du projet recommandé par le jury, sous réserve de l'approbation du Conseil d'Etat.

**8. Prix et mentions**
La somme globale des prix et mentions s'élève à Fr. 45 000.– HT. Aucune indemnité n'est prévue.

**9. Programme du concours**
Le programme du concours et ses annexes sont téléchargeables sur le site *www.marches-publics.vd.ch* (rubrique «Brèves») dès le 8 octobre 2002.

## CONCOURS D'INGENIERIE CIVILE
## EXTENSION DE L'ECOLE D'INGENIEURS
## DU CANTON DE VAUD, YVERDON-LES-BAINS

Soumis à l'accord OMC
Marchés de services

**1. Organisateur**
Etat de Vaud
Département des infrastructures
Service des bâtiments, monuments et archéologie
Place de la Riponne 10
1014 Lausanne
Tél. 021 316 73 00 – Fax 021 316 73 47

**2. Objet du concours**
Le maître de l'ouvrage a organisé un concours d'architecture au début de l'année 2002. Le Bureau d'architecture Brauen et Wälchli, associé à Tekhne management SA de Lausanne en a été le lauréat. Le projet a posé les premiers principes du système porteur de la nouvelle construction, système découlant des besoins exprimés par le Maître de l'Ouvrage.

L'objet du présent concours est la poursuite et l'approfondissement des réflexions sur le système constructif, devant permettre en particulier le choix ultérieur:
- des matériaux à utiliser (structure béton, bois, métal ou mixte)
- d'une éventuelle enveloppe à double peau, en fonction des avantages statiques qu'elle apporterait
- d'une solution architecturale et statique pertinente pour le bâtiment de la bibliothèque.

**3. Genre de procédure**
Le présent concours d'ingénierie civile est un concours de projets, selon le Règlement SIA 142, édition 1998.

Le concours correspond aux prestations d'ingénieurs pour la phase «avant-projet – conception de projet – systèmes statiques et constructifs».

**4. Conditions de participation**
Le concours est ouvert à tous les ingénieurs en génie civil établis en Suisse ou dans un Etat signataire de l'accord OMC sur les marchés publics, pour autant qu'ils remplissent l'une des deux conditions suivantes:
- être porteurs du diplôme des Ecoles polytechniques fédérales de Lausanne et de Zurich ou des Hautes écoles spécialisées suisses ou d'un diplôme étranger bénéficiant de l'équivalence;
- être inscrits au Registre des ingénieurs A ou B du REG (Fondation suisse des registres des ingénieurs, des architectes et des techniciens) ou à un registre étranger équivalent.

Ces conditions doivent être remplies au moment de la remise des projets.

**5. Procédure ouverte**
Le concours est ouvert sous la forme de procédure ouverte.

Tous les documents nécessaires à la participation du concours se trouvent sur le site Internet: *www.marches-publics.vd.ch* (rubrique «Brèves») dès le 8 octobre 2002.

Par-là même, aucune inscription n'est demandée.

Les documents demandés devront être envoyés, par poste uniquement, au Secrétariat de l'EIVD, route de Cheseaux 1, 1400 Yverdon-les-Bains, sous couvert de l'anonymat, au plus tard le 22 novembre 2002, le timbre postal faisant foi.

**6. Jury**
Président:
M. François Cattin — Architecte EPFL, Service des bâtiments, Lausanne

Membres non professionnels:
- M. Christian Kunze — Ingénieur EPFL, directeur de l'EIVD, Yverdon-les-Bains
- M. Georges Corday — Ingénieur EPFL, directeur adjoint de l'EIVD, Yverdon-les-Bains

Membres professionnels:
- M. Ueli Brauen — Ingénieur ETS, lauréat du concours, Lausanne
- M. Pierre-Alain Matthey — Ingénieur EPFL, Epalinges
- M. René Ogay — Ingénieur EPFL, doyen de l'EIVD, Yverdon-les-Bains
- M. Pierre Favre — Ingénieur ETS, service des routes, Lausanne

Suppléants:
- M. Jean-Daniel Beuchat — Architecte EPFL, Tekhne management SA Lausanne
- M. Eric de Muralt — Architecte EPFL, Formation professionnelle, Lausanne

**7. Attribution et ampleur du mandat**
Conformément au règlement SIA 142, le maître de l'ouvrage entend confier les mandats d'études et de réalisation à l'auteur du projet recommandé par le jury, sous réserve de l'approbation du Conseil d'Etat.

**8. Prix et mentions**
La somme globale des prix et mentions s'élève à Fr. 45 000.– HT. Aucune indemnité n'est prévue.

**9. Programme du concours**
Le programme du concours et ses annexes sont téléchargeables sur le site *www.marches-publics.vd.ch* (rubrique «Brèves») dès le 8 octobre 2002.